Privilège

La Chambre est saisie d'un très important débat. Beaucoup de députés ont fait savoir qu'ils aimeraient passer au débat.

- M. Hawkes: Monsieur le Président, je ne cherche pas à causer des ennuis à la présidence. Si j'ai bien compris, je peux m'absenter demain même si ce député est de retour. On discutera de la question lundi.
- M. le Président: Je tiens à en assurer le député de Caalgary-Ouest, autant je n'étais pas disposé à procéder trop longtemps en l'absence du député de Kamloops, autant je ne procéderai pas en l'absence du député de Calgary-Ouest. Je suis persuadé que le génie de notre assemblée pourra trouver un moment opportun pour nous permettre de poursuivre la discussion.

Je donne la parole au député de Burnaby-Kingsway.

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, je serai bref. Vous savez que je cherchais à obtenir la parole avant l'intervention du leader du gouvernement à la Chambre au sujet de la question sur laquelle vous avez dit que vous vous réserviez de prendre une décision.

Je voudrais soulever brièvement deux points importants. Tout d'abord, j'attire votre attention, monsieur le Président, sur une question qui n'a pas été soulevée au cours du débat. C'est-à-dire que, hier, il est très évident qu'on a refusé. . .

- M. le Président: Je demanderais aux députés d'appuyer la présidence. J'ai entendu le débat et je connais à fond les questions en litige. Je comprends exactement ce que je dois étudier et j'examinerai très attentivement les propos qui ont été tenus aujourd'hui. Il se peut fort bien que j'étudierai également ceux d'hier si c'est ce que désire le député.
- M. Robinson: J'invoque le Règlement au sujet d'une autre question.
- M. le Président: Je suis disposé à entendre un rappel au Règlement au sujet d'une question tout à fait différente. À moins que la Chambre refuse son appui à la présidence, le débat est terminé.

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, j'invoque très brièvement le Règlement au sujet d'une question qui est sans rapport avec les discussions antérieures.

Au cours du débat tenu à la Chambre aujourd'hui, le ministre de l'Environnement a demandé qu'on lui fournisse le nom de personnes qui ont fait des accusations de camouflage et d'autres accusations de ce genre au sujet du processus d'examen environnemental.

Je voudrais que vous sachiez, monsieur le Président, que, avant-hier, j'ai donné à la ministre de la Justice le nom de deux personnes qui avaient fait ces accusations et j'ai appris le nom de deux autres personnes dont j'aviserai la ministre de la Justice.

M. le Président: Je sais gré au député de son intervention. Il savait des choses que j'ignorais lorsqu'il a formulé son préambule, et je lui sais gré de ce rappel au Règlement. Je suis certain qu'il sera utile à tous.

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE DÉSORDRE À LA TRIBUNE

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'entends me conformer à votre directive et ne pas revenir à la substance du rappel au Règlement qui a été soulevé plus tôt.

Je voulais cependant soulever une question de procédure. Étant donné la gravité de l'accusation qui a été portée et des conséquences qui en découlent, tant pour le député qui l'a portée que pour celui contre qui elle a été portée, je demanderais sérieusement à Votre Honneur de reconsidérer sa décision de réserver cette question et de rendre son jugement aussitôt que possible.

M. le Président: Le député, qui a beaucoup d'années d'expérience à cet endroit, sait très bien que nous sommes tous portés à insister. J'ai dit que je réservais mon jugement. Je pense que la présidence aurait tort de se prononcer hâtivement sur une question de cette importance. Je promets au député et à tous les députés du Nouveau Parti démocratique, et surtout à celui qui est concerné, que je ne retarderai pas indûment mon jugement.

Le président suppléant (M. Paproski): Avant d'appeler l'ordre du jour, en conformité de l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qui seront soulevées ce soir à l'heure de l'ajournement: la députée de Malpèque: l'environnement; le député de Burnaby—Kingsway: la discrimination sexuelle; le député de Thunder Bay—Nipigon: Route Canada.